

La HQE® certifiée s'invite dans les maisons individuelles

La certification NF Maison Individuelle démarche HQE® voyait le jour en septembre 2006. Accrédité par le Cofrac pour délivrer la marque NF Maison Individuelle, Cequami met son savoir-faire au service des constructeurs... et des particuliers.



La certification NF Maison Individuelle, tout le monde connaît, ou presque. 125 professionnels sont titulaires du droit d'usage de cette marque et 65 000 maisons certifiées ont été construites depuis 2000. Mais en 2006, cette certification s'est enrichie d'une option supplémentaire : la Haute Qualité Environnementale. Un acte fort qui a entraîné les représentants des consommateurs et les professionnels à fédérer leur engagement pour créer la certification NF Maison Individuelle démarche HQE®. « *Pour les particuliers, elle représente l'assurance que leur maison sera conçue dans le respect du site, tout en étant économique en énergie, en eau et en charges d'exploitation* », précise Patrick Nossent, Président de Cequami, organisme certificateur. Avec, en prime, un confort d'usage garanti et la prise en compte prochaine des impacts des matériaux de construction sur la santé. De leur côté, les professionnels bénéficient d'un outil partagé, structuré et fiable sur lequel ils peuvent s'appuyer, de la conception à la livraison de l'ouvrage. De plus, la mise en œuvre du référentiel leur procure l'occasion de développer de nouvelles compétences et de nouvelles pratiques.

Cequami, aux côtés des professionnels

Depuis le lancement de la certification NF Maison Individuelle démarche HQE®, 34 constructeurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont montré leur capacité à réaliser de telles maisons. Ils devraient être une quarantaine d'ici fin 2007. Côté chiffres toujours, fin septembre 2007, 175 maisons individuelles avaient été vendues avec l'option démarche HQE®. Pour soutenir les professionnels dans leur démarche, Cequami met à leur disposition des outils d'évaluation ainsi qu'une base d'information technique et réglementaire, facilement consultables sur le site Internet réservée aux constructeurs.

L'outil d'évaluation de la qualité environnementale permet d'analyser le terrain et le site concerné (pente, perméabilité, végétation, etc.), avec, parallèlement, des informations locales ou régionales (climat, présence de radon, etc.), puis, d'évaluer la qualité environnementale de la maison selon les 14 cibles HQE® présentes dans les exigences du référentiel HQE® et les choix du client. Et lorsque ces choix vont au-delà des exigences fixées par la réglementation thermique RT 2005, les mentions HPE 2005, HPE 2005 EnR, THPE, THPE 2005 EnR ou BBC (portée par le label Effinergie) pourront également être attribuées par Cequami.